Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 064-216404301-20221006-22DECI74-AU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ORTHEZ
Sainte-Suzanne

Publié le 7 octobre 2022

DÉCISION du MAIRE N° 22-74

Objet : Tarif sortie Jump Academy à Lescar du 19 octobre 2022

Le Maire de la Ville d'ORTHEZ,

Vu la délibération du Conseil municipal du 9 juin 2020, déléguant à Monsieur Emmanuel HANON, Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne, une partie de ses attributions sur les champs de compétence régis par l'article 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que 8 adhérents des Espaces Jeunes ont décidé de participer à la sortie Jump Academy, et ont présenté ce projet à l'équipe d'animation ; celle-ci a accompagné ce groupe dans le montage et la réalisation de cette sortie qui aura lieu le 19 octobre 2022,

DÉCIDE :

Article 1er : d'autoriser les agents municipaux des Espaces Jeunes à organiser cette sortie à Lescar le 12 octobre 2022 à l'attention de 8 jeunes adhérents de la structure située 34 place du Foirail à Orthez.

Article 2 : de déterminer le tarif par participant en application de la délibération n°19-40 du Conseil municipal du 9 avril 2019, à 9 € pour les familles orthéziennes et 13,50 € pour les familles non orthéziennes.

Article 3 : de signer tout document relatif à cette sortie qui se décompose ainsi :

- voyage en minibus,
- participation aux frais liés à l'activité Jump Academy

Article 4 : d'introduire un élément de dégressivité à partir de ce tarif de base, pour les familles dont le quotient familial est inférieur au quotient familial moyen (QFM = 650), avec toutefois un tarif plancher de 25€. La formule de calcul serait la suivante : $25 + \frac{\{(\text{tarif de base}*50\%) - 25\} \times QF}{QFM}$

*Pour les familles non orthéziennes, la participation de la famille est de 75%, quel que soit son QF.

Article 5 : cette décision sera appliquée par Madame la Directrice Générale des Services de la ville d'Orthez. Elle sera publiée sur le site de la ville d'Orthez/Sainte-Suzanne.

Fait à Orthez, le 6 octobre 2022

Le Maire d'Orthez,
Emmanuel Hanon

MAIRIE D'ORTHEZ
Pyrénées-Atlantiques